

## Sommaire :

- 1 : L'édito de la Délégation.
- 2 : La Prestation de Compensation du Handicap.
- 3 : Actualités.
- 4 : Infos 77.

### Nouvelles perspectives pour la PCH, volet « Aide Humaine »

La PCH « Aide humaine » est une allocation permettant aux personnes handicapées de bénéficier de l'aide d'une personne chargée de les assister dans les actes de la vie courante. Pour une personne en fauteuil roulant, ce sera par exemple une personne qui l'aidera à faire ses courses, à faire des démarches administratives, voire à l'accompagner au cinéma.

Cette aide est rarement accordée aux personnes vivant avec un handicap psychique car les critères d'attribution mettent l'accent sur des actes de la vie quotidienne – se laver, s'habiller... - que les personnes avec handicap psychique peuvent accomplir sans aide. En revanche, nos proches ont souvent besoin, lorsqu'ils vivent de façon autonome, d'une « aide humaine » pour les stimuler, les aider à s'organiser dans leur vie quotidienne, à effectuer des démarches, à sortir de l'isolement ...

L'Unafam milite activement, au plan national, pour une attribution de la PCH « aide humaine »

aux personnes avec un handicap psychique. Elle a su gagner à cette cause d'autres associations, y compris de personnes avec d'autres handicaps (moteur, sensoriel, ...). Ces efforts ont déjà permis la publication d'un décret en mai 2017 (voir article page 2) permettant une meilleure prise en compte des spécificités du handicap psychique. D'autres textes sont attendus, qui vont dans le même sens.

En Seine-et-Marne même, les représentants de l'Unafam à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ont entrepris un travail d'explication et de conviction, sur la base de nos expériences d'aidants, pour que la PCH « aide humaine » soit plus souvent accordée aux personnes avec handicap psychique.

Mais pour que la PCH soit accordée, encore faut-il qu'elle soit demandée ! N'hésitez pas : faites cette démarche, et s'il le faut, insistez auprès des travailleurs sociaux pour qu'ils la fassent.

**La direction de l'Unafam 77**

### A toutes et à tous



*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.*

*Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.*

*Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences,*

*Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.*

*Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.*

*Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.*

*Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une dure bataille.*

*Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre véritable destin.*

*Vœux de Jacques Brel, 1er janvier 1968, sur Europe 1.*

**Tous les membres de la délégation Unafam de Seine-et-Marne vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.**

## PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

### La PCH, Prestation de Compensation du Handicap, volet « Aide Humaine ».

La « prestation de compensation du handicap (PCH) - aide humaine » est une allocation d'un montant tarifé calculée sur le **temps passé**, attribuée à une personne avec handicap, et destinée à rémunérer un ou une « auxiliaire de vie » ou un aidant familial pour l'aide dans les actes courants de la vie quotidienne

Cette allocation est attribuée sur décision de la MDPH, qui dispose de grilles d'évaluation – un référentiel d'accès- qui portent notamment sur la rémunération d'un prestataire agréé.

Depuis le décret 2017-708 du 2 mai 2017, le référentiel d'accès permet une meilleure prise en compte du handicap psychique. Il introduit dans le questionnaire (à la disposition des personnes désignées dans l'entourage), les adverbess **« spontanément, totalement, correctement, habituellement »** pour l'appréciation du besoin et de la nature de l'aide notamment lorsqu'une activité est réalisée difficilement ou de façon altérée ou ne peut être réalisée du tout sans aide même avec stimulation (extrait du nouveau référentiel).

Parole de famille :

**« se laver, s'habiller, prendre ses repas, prendre soin de sa santé, se déplacer à l'extérieur, ces actes mon fils ne peut les réaliser spontanément et correctement sans stimulation ».**

Ce questionnaire, instruit par le parent ou le tuteur ou toute autre personne proche, permettra à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH de réaliser une évaluation globale des besoins de la personne.

Pour nos proches souffrant de troubles psychiques, mentaux ou cognitifs, les *besoins d'accompagnement* et de *surveillance* doivent être pris en compte en introduisant les notions de stimulation, d'incitation, d'apprentissage des gestes de la vie quotidienne.

Certes, la personne souffrant de troubles psychiques dispose de ses capacités physiques, mais a-t-elle la capacité de se laver sans stimulation, de s'habiller en fonction du temps qu'il fait, de prendre des repas équilibrés, de faire ses courses, de communiquer sans délirer, d'entendre et comprendre sans être perturbé par des hallucinations auditives, de voir sans être perturbé par

des hallucinations visuelles, de gérer sa sécurité en évitant de se mettre en danger par sa vulnérabilité, de ne pas causer des problèmes d'insalubrité en mettant en péril le maintien dans le logement, ou des problèmes de voisinage, etc.

#### **Quelques témoignages de familles :**

- Une famille a instruit pour son proche, une demande de PCH au titre de la surveillance, de la stimulation, de l'hygiène. Celle-ci lui a été refusée au motif qu'il n'était pas éligible bien qu'à un taux d'incapacité de 80%. Pour pallier à l'état d'incurie et à l'incidence sur la santé de leur proche, la famille a eu recours aux services d'un prestataire, à sa charge.
- Un jeune homme fréquentant l'Hôpital de jour, vivant seul avec des animaux dans un logement insalubre, enclin à ne pas respecter ses prescriptions, a bénéficié, lui, d'une PCH.
- D'autres familles rapportent qu'elles n'ont pas connaissance de ce dispositif et témoignent de leur épuisement à compenser les déficiences de leur proche, bien que celui-ci soit éligible.

La MDPH propose le plus souvent une orientation vers un SAVS/SAMSAH, mais cette solution ne saurait satisfaire le besoin de surveillance et d'accompagnement réclamé par les familles.

Aussi l'UNAFAM 77 a réuni les membres de la délégation membres de la CDAPH pour analyser les conditions d'attribution de la PCH au regard des déficiences se rapportant aux actes essentiels de la vie quotidienne.

Ces observations ont été rapportées au Médecin référent de la MDPH77 et vont prochainement contribuer à élaborer un questionnaire complémentaire de transmission d'informations à la MDPH.

**Jusqu'à la parution de ce questionnaire, nous recommandons aux familles de communiquer à la MDPH le plus d'informations possibles sur ce qu'elles sont amenées à faire pour leur proche et qu'il ne fait pas ou en tout cas, pas de lui-même.**

**Et n'hésitez pas à nous contacter !**

## ACTUALITES



### Atelier PROSPECT

L'Unafam de Seine-et-Marne organise un atelier d'entraide Prospect les **23, 30 et 31 Mai 2020** (lieu à confirmer)

L'atelier d'entraide Prospect, animé par deux bénévoles de l'UNAFAM 77, s'adresse à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche (parent, enfant, conjoint, frère, sœur,...) et **qui éprouverait le besoin d'échanger** avec d'autres personnes concernées.

Cet atelier a différents objectifs parmi lesquels :

- Prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur notre vie.
- Prendre conscience des savoirs et des savoir-faire que l'expérience de la maladie nous a fait acquérir.
- Identifier des stratégies nouvelles pour faire face dans la durée.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la délégation par téléphone au **07.68.48.03.75** ou par mail à l'adresse suivante : **77@unafam.org**



### Prochaine Journée des Adhérents

Chaque début d'année, la délégation de l'Unafam 77 a le plaisir de vous convier à une réunion d'information, de partage et de convivialité.

**Ainsi dès à présent nous vous proposons de retenir la date du 1er Février 2020 de 10h à 13h (Salle La Roseraie, Jardin de l'Hôtel de Ville de Moissy-Cramayel, 6 Place du Souvenir, 77550).**

Lors de cette prochaine journée des adhérents nous aurons le plaisir :

- de vous présenter notre actualité, nos actions et les services que nous vous proposons ;
- de traiter d'un thème particulier : la *réhabilitation psychosociale*, ensemble de procédés visant à aider les personnes souffrant de troubles psychiques à se rétablir, c'est-à-dire à obtenir un niveau de vie et d'adaptation satisfaisant par rapport à leurs attentes .

Nous bénéficierons des interventions du Dr Garcia (Psychiatre au CH Sud Seine-et-Marne), de Mme Finken (Cadre Supérieur de Santé) et de Mme Braun (Formatrice au COS de Nanteau-sur-Lunain).

**Nous vous attendons très nombreux pour cette journée !!!!!**

### L'UNAFAM 77 est à votre écoute !

Nous vous rappelons que l'UNAFAM de Seine-et-Marne reste à votre écoute pour tout besoin, pour un échange téléphonique ou pour un entretien en face à face, au sein d'une de nos permanences accueils ci-dessous.

Les "Accueils" Unafam 77		
Lieux	Dates	Horaires
COULOMMIERS	Les mercredis & le 3ème vendredi des mois impairs sur RDV	Mercredi entre 14 h 00 et 16 h 00 Vendredi entre 14h30 et 16h30
SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> Vendredi sur RDV	entre 14 h 00 et 17 h 00
LAGNY-SUR-MARNE	1 <sup>er</sup> , 3 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> Samedi sur RDV	entre 09 h 00 et 12 h 00
MELUN	Tous les jours sur RDV	
NOISIEL	4 <sup>ème</sup> Samedi sur RDV	entre 14 h 00 et 16 h 00
PONTAULT-COMBAULT ROISSY-en-BRIE	Tous les jours sur RDV	
FONTAINEBLEAU	Vendredi après-midi ou Samedi sur RDV	
DAMMARIE-LES-LYS	1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> Vendredi sur RDV	entre 14 h 00 et 17 h 00



Avez-vous consulté le site Unafam.org et notre page Unafam 77 sur internet ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis en écrivant au bureau ou par mail (voir adresse page 4). Merci.



## Conférences du Département de Seine-et-Marne : les majeurs vulnérables

Le Département de Seine-et-Marne organise actuellement une série de conférences à destination des professionnels concernant la **protection des majeurs vulnérables**.

Ces conférences ont pour objectif de traiter de cette question au travers de différentes interventions :

- le matin présentation des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), de la protection juridique, des situations de maltraitance.
- l'après-midi exposés sur les troubles psychiques et sur les soins sans consentement.

Une première conférence a eu lieu le **7 novembre 2019 à Avon** et d'autres conférences seront organisées dans différentes villes du département de Seine-et-Marne.

L'UNAFAM de Seine-et-Marne est intervenue l'après-midi afin d'expliquer ce que peuvent vivre les familles de personnes ayant des troubles psychiques. Elle a également présenté, de façon très concrète, les différentes modalités d'admission en soins sans consentement.

L'UNAFAM 77 participera en tant qu'intervenante aux prochaines conférences, afin de représenter au mieux les proches de personnes ayant des troubles psychiques.



## Téléthon

A l'occasion du Téléthon 2019, le Centre hospitalier du Sud Ile-de-France (Melun), a organisé, le 7 décembre, une marche / course et un forum afin de sensibiliser aux maladies rares mais également à d'autres formes de maladies, telles que les maladies psychiques.

De nombreux partenaires ont pu accueillir le public : l'UNAFAM 77, différents GEM (Melun, Varennes sur Seine), la MDPH 77, AFM Téléthon, et autres... Devant le succès de cette première édition, on espère qu'elle sera renouvelée en 2020.



## Journée d'informations sur les troubles psychiques

Le samedi 14 Décembre a eu lieu à Chelles, de 9h à 17h, une journée d'information sur les troubles psychiques.

Cette journée, animée par un bénévole de l'UNAFAM et une psychologue clinicienne a été l'occasion d'expliquer les différentes maladies psychiques et de communiquer des informations concernant les ressources disponibles en Seine-et-Marne dans le domaine de la santé mentale.

Nous ne manquerons pas de réitérer ce type de journée.

## Semaines d'information SUR la santé mentale

Les **31es semaines d'information sur la santé mentale** auront lieu du **16 au 29 mars 2020**.

Elles traiteront de la thématique suivante : « **Santé Mentale et Discrimination** ».

Les discriminations sont les conséquences de mécanismes psychologiques, culturels et sociaux, appelés **stigmatisation**. Tout au long de la vie, elles peuvent se manifester par des pratiques diffuses, profondément ancrées dans la société et dans le fonctionnement des institutions. Elles peuvent donc engendrer des inégalités de traitement.

**L'UNAFAM de Seine-et-Marne a prévu un évènement en mars 2020** dont tous les détails vous seront communiqués très bientôt.

**UNAFAM 77 - Délégation de Seine-et-Marne - Centre Hospitalier de Melun**  
270 avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN

Adresse e-mail : [77@unafam.org](mailto:77@unafam.org) - Site web : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

**ATTENTION : nouvelles coordonnées téléphoniques :**

Téléphone Fixe : 09.71.47.61.49 - Téléphone Port : 07.68.48.03.75